

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE MONTCALM  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue **le mardi 1<sup>er</sup> mars 2016** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire  
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1 s'est excusé  
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2  
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3  
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4  
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5  
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

**028-2016 ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2016**
- 4. COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**
- 5 PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 ADMINISTRATION**
  - 6.1** Résolution pour les adresses SRA
  - 6.2** Formation ADMQ- la gestion financière municipale- 14 avril, St-Jean-Matha, coût 295 \$ plus taxes.
  - 6.3** Demande de la municipalité de Saint-Esprit pour subventionner des jeux pour la Saint-Jean-Baptiste et la fête des récoltes (1 000 \$).
  - 6.4** Résolution autorisant l'ingénieur de la MRC à préparer un appel d'offres pour des travaux de réparation sur la Route 125.
- 7. RÉGLEMENTATION**
- 8. RAPPORTS FINANCIERS**
  - 8.1** Présentation et approbation des comptes
  - 8.2** Adoption des états financiers 2015
- 9. VARIA**
  - 9.1** Résolution- avril est le mois de la jonquille
  - 9.2** Achat de billets.
  - 9.3** Lettre
- 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**029-2016 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après avoir dûment constaté le quorum, M. Mario Racette, maire, déclare la présente séance ouverte.

**030-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Charles Smith, l'ordre du jour, de la séance ordinaire du mardi 1<sup>er</sup> mars 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**031-2016 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2016**

Le procès-verbal a été remis à chacun des conseillers lors de l'avis de convocation.

Sur la proposition de Pierre Mercier, le procès-verbal, de la séance ordinaire du 2 février 2016, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

**032-2016 COMPTE RENDU DU MAIRE ET DES CONSEILLERS SUR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS**

Les membres du conseil donnent un compte rendu sur les activités auxquelles ils ont participé.

**033-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question

**034-2016 RÉOLUTION- PROBLÉMATIQUE DES ADRESSES SUR LE RANG DE LA RIVIÈRE NORD**

**CONSIDÉRANT** l'adoption par la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan de la résolution 3343-2015 le 2 novembre 2015 qui vise le changement de certains numéros civiques sur le rang de la Rivière Nord;

**CONSIDÉRANT** que le rang de la Rivière Nord est situé en partie sur le territoire de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest et de Saint-Roch-de-l'Achigan;

**CONSIDÉRANT** que quatre (4) numéros civiques en doublon se retrouvaient sur ce rang;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a, en temps utile, procédé au travail nécessaire afin que la problématique des adresses soit réglée rapidement et de manière ordonnée;

**CONSIDÉRANT** qu'une liste corrigée des adresses a été transmise en temps utile aux autorités compétentes;

**CONSIDÉRANT** qu'une adresse civique (le 841) a été changée au printemps 2015;

**CONSIDÉRANT** que les représentants de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest ont toujours été disponibles et ont agi diligemment afin de trouver avec les représentants de Saint-Roch-de-l'Achigan, une solution définitive au problème;

**CONSIDÉRANT** que nous n'étions pas obligés de faire faire les changements à nos citoyens;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartenait à la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan de régler le problème des adresses civiques sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Roch-Ouest réfute d'emblée les reproches formulés de la Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan, cette dernière ayant elle-même beaucoup trop tardé à prendre l'initiative de la mise en place d'une solution sur son territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Charles Smith et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest de :

**1)** de prendre note des interventions réalisées par la Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan quant aux changements de numéros civiques de certains immeubles situés sur son territoire;

**2)** de signifier à la Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan son désaccord complet quant aux reproches formulés par cette dernière municipalité reprochant à la Municipalité de Saint-Roch-Ouest des retards à procéder à des modifications aux adresses civiques, la Municipalité de Saint-Roch-Ouest n'étant nullement

responsable des délais encourus pour la modification des adresses civiques des propriétés situées sur le territoire de la Municipalité Saint-Roch-de-l'Achigan;

Que copie de cette résolution soit transmise à la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan ainsi qu'à la MRC de Montcalm.

***Adoptée unanimement***

**035-2016 FORMATION ADMQ (la gestion financière municipale : bien maîtriser les différents outils)**

La formation se tiendra le jeudi 14 avril 2016 à Saint-Jean-de-Matha.

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la directrice générale participe à la formation.

Les frais d'inscription au coût de 295 \$ plus taxes, soient payés directement par la municipalité et que les frais inhérents soient remboursés.

**036-2016 CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

Une contribution financière supplémentaire est demandée par la Municipalité de Saint-Esprit pour une location de jeux lors de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, qui aura lieu le 23 juin 2016, et pour la fête des récoltes qui aura lieu le 20 d'août 2016.

Sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, d'accorder un montant de 1 000 \$ taxes en sus, pour la location de jeux.

**037-2016 MANDANT À UN INGÉNIEUR**

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, il est résolu, à l'unanimité par les conseillers, de mandater l'ingénieur de la MRC Montcalm pour préparer les plans et devis pour des travaux de réparation et de resurfaçage de revêtement bitumineux sur une partie de la Route 125.

**038-2016 APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

Les comptes sont soumis à l'approbation des membres du conseil. Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'approuver les chèques émis pour le mois de mars 2016 du # 7070 au # 7084, totalisant 40 636,74 \$ selon la liste présentée au conseil.

**ADOPTÉE**

**039-2016 DÉPÔT ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2015**

Les états financiers au 31 décembre 2015, préparés par DCA COMPTABLE AGRÉÉ INC. sont déposés aux membres du conseil.

**RAPPORT FINANCIER 2015**

	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
<b>REVENUS</b>		
<b>Taxes</b>	371 357	373 381
<b>Paiements tenant lieu de taxes</b>	0	2 337
<b>Quotes-parts</b>	0	0
<b>Transferts</b>	53 450	138 548
<b>Services rendus</b>	10 900	1 864
<b>Imposition de droits</b>	3 250	3 865
<b>Amendes et pénalités</b>	3 000	6 176

<b>Intérêts</b>	5 100	4 048
<b>Autres revenus</b>	1 000	2 617
	<b>448 057</b>	<b>532 836</b>

**CHARGES**

<b>Administration générale</b>	154 880	142 768
<b>Sécurité publique</b>	93 139	86 152
<b>Transport</b>	123 206	169 293
<b>Hygiène du milieu</b>	22 808	22 159
<b>Santé et bien-être</b>	0	0
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	13 975	11 760
<b>Loisirs et culture</b>	39 629	43 708
<b>Frais de financement</b>	420	593
	<b>448 057</b>	<b>476 433</b>

<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	56 403
Moins: revenus d'investissement	(93 228)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(36 825)</b>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>	
Amortissement des immobilisations	43 943
Activités d'investissement	(23 665)
Excédent (déficit) accumulé	8 060
	<b>28 338</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>(8 487)</b>

Sur la proposition de Lucien Chayer, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, que le rapport financier 2015 rédigé et vérifié, par DCA COMPTABLE AGRÉÉ INC., soit adopté, signé par la directrice générale et transmis au Ministère des Affaires municipales et des Régions.

**040-2016 VARIA****1. AVRIL EST LE MOIS DE LA JONQUILLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**CONSIDÉRANT QUE** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**CONSIDÉRANT QUE** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

**CONSIDÉRANT QUE** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur Sylvain Lafortune et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest:

**DE DÉCRÉTER** que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

**QUE** le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

## **2. CENTRE DE FEMMES MONTCALM**

Sur la proposition de Pierre Mercier, il est résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de quatre (4) billets pour le Souper-bénéfice 2016 du Centre de Femmes de Montcalm au coût de 20 \$ le billet, qui aura lieu le samedi 12 mars 2016.

## **3. LETTRE**

Le Conseil municipal demande à la directrice générale d'envoyer une lettre à Madame Lise Thériault, Ministre responsable de la région de Lanaudière, pour lui souhaiter un bon retour et l'inviter à une séance du Conseil.

## **041-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par les conseillers que la séance soit levée à 20 h 40.

---

Mario Racette  
Maire

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale

## **042-2016 CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

Je soussignée, Sherron Kollar, directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses mentionnées à la résolution no 038 -2016, lesquelles s'élèvent à 40 636,74 \$ et ont été autorisées par résolution du conseil.

---

Sherron Kollar,  
Directrice générale